



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN LIGNE DE LA BILLETTERIE

Le présent service de Billetterie en ligne mis à disposition par Le CIE Bourse
sis au 26 rue Feydeau – 75002 Paris

PRÉAMBULE

Vous utilisez le service de vente en ligne de billetterie du CIE Bourse, qui a en charge la gestion des activités sociales et culturelles de l'ensemble de ses adhérents.

Ce service ne peut être utilisé que par des personnes ayant la qualité d'adhérents du CIE Bourse (voir Règlement Intérieur du CIE Bourse).

Il est un outil supplémentaire d'accès aux activités sociales et culturelles mis à disposition de l'ensemble des adhérents.

INFORMATIONS PRÉALABLE

Ce service utilise les informations que vous avez préalablement fournies au CIE :

- la composition de votre foyer pour déterminer vos quotas de places ;
- votre adresse e-mail pour la confirmation de la commande ;
- votre adresse personnelle pour l'envoi éventuel de la commande par courrier.

Aussi, nous vous suggérons de vérifier ces informations avant de passer toute commande sur le site : ciebourse.com dans l'onglet « Mon espace/Mon compte/Informations personnelles ».

Pour toute modification de vos données personnelles, vous devez envoyer un e-mail à adherent@ciebourse.com

ARTICLE 1- PRIX ET NOMBRE DE PLACES

Les prix des billets sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.

Le prix payé par l'adhérent est un prix sur lequel le CIE Bourse applique ou non une subvention (subvention décidée par le CIE Bourse et non opposable).

Le nombre total de places en réservations par personne ne peut être supérieur au nombre de places défini par les règles de gestion du CIE Bourse dans le cadre de ses règles de cumul. Une même personne ne peut effectuer plusieurs commandes espacées dans le temps pour contourner cette règle.

Différents types de tarifs peuvent vous être proposés selon les manifestations.

Toutes les commandes quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le CIE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes et sous réserve de disponibilité.

La délivrance de la commande ne sera effective qu'à partir du moment où le CIE aura confirmation, par l'organisme bancaire, du paiement.

ARTICLE 2 – DISPONIBILITÉ

Les commandes de billets s'effectuent en temps réel et en fonction de la disponibilité du stock. Dans ce cadre, notre serveur vous informe en temps réel sur la disponibilité des billets au moment de la validation de votre commande.

Le CIE ne peut être tenu pour responsable des possibles ruptures de stock.

Un délai de 72 heures ouvrées entre le jour de la vente et le jour du retrait est donc nécessaire pour le bon traitement de votre commande.

- Commande du lundi disponible le mercredi suivant à partir de 9 heures
- Commande du mardi disponible le jeudi suivant à partir de 9 heures
- Commande du mercredi disponible le lundi suivant à partir de 10 heures
- Commande du jeudi disponible le mardi suivant à partir du 10 heures
- Commande du vendredi disponible le mardi suivant à partir de 10 heures
- Commande le samedi ou le dimanche disponible le mercredi suivant à partir de 9 heures

Pour tout achat que vous considérez comme urgent, celui-ci pourra s'effectuer le jour même à l'accueil du CIE (sous réserve de disponibilité).

ARTICLE 3 – PAIEMENT

Nous vous rappelons que le fait de valider votre panier implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué.

Le règlement de vos achats peut s'effectuer selon les seuls moyens de paiement acceptés sur le site. Aucune commande en ligne ne pourra être remboursée.

Le paiement par carte bancaire vous permet de réserver vos billets en ligne et immédiatement de manière ferme. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande en billetterie sont les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/MasterCard.

Après chaque commande validée, vous recevez un e-mail de confirmation de votre commande.

ARTICLE 4 – SÉCURISATION DES PAIEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES

Le site du CIE fait l'objet d'un système de sécurisation pour le paiement en ligne.

Dans le cadre de la lutte anti-fraude, nous avons mis en place le paiement 3D Secure, système de paiement par authentification. Ce service est gratuit et peut se déclencher pour vos paiements par Carte Bleue, Visa et MasterCard.

Avec le 3D Secure (ou Verified by Visa ou MasterCard SecureCode), votre banque vérifie au moment du paiement votre identité. Le procédé d'identification étant spécifique à chaque banque, veuillez vérifier auprès de votre banque le procédé d'authentification utilisé.

ARTICLE 5 – VALIDATION

Quand vous cliquez sur le bouton « Valider » à la fin du processus de commande, sur la page « Paiement », et que vous déclarez accepter, en cochant la case « J'accepte les conditions générales de vente », vous déclarez accepter l'intégralité des Conditions Générales de Vente pleinement et sans réserve. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par <https://ciebourse.fr> constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées.

ARTICLE 6 – CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Votre commande billets n'est définitivement confirmée et n'engage le CIE qu'à réception par le CIE de l'e-mail de l'organisme bancaire confirmant le bon encaissement du règlement de la commande.

Vous recevrez dans le même temps un e-mail à l'adresse e-mail que vous aurez indiquée dans votre espace personnel vous confirmant votre commande.

En conséquence, nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique après toute commande.

Les billets demeurent la propriété du CIE Bourse jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par l'acheteur. Ainsi, en cas de refus du paiement, le CIE se réserve le droit de remettre les billets en vente.

La délivrance de la commande ne sera effective qu'à partir du moment où le CIE aura la confirmation par l'organisme bancaire du paiement.

ARTICLE 7 – DÉLIVRANCE DES BILLETS

Le mode de délivrance de vos billets est lié au mode de livraison que vous choisissez au moment de valider votre commande.

- **Livraison par courrier : uniquement pour les adhérents dont la société est domiciliée en province**

L'envoi est effectué en courrier recommandé et est à la charge du CIE Bourse.

Le CIE ne pourra être tenu pour responsable de la non-livraison de votre commande. Il ne sera effectué aucun remboursement en cas de perte, de non-livraison ou de prestation défectueuse.

- **Retrait au CIE Bourse**

72 heures ouvrées après votre commande, celle-ci sera disponible dans les locaux du CIE.

Attention ! Aucun rappel ne sera fait dans l'éventualité où vous ne venez pas retirer votre commande.

Vos prestations doivent être récupérées dans un délai de 3 mois maximum au CIE (cf. Article 9).

Le CIE ne pourra être tenu pour responsable de date de validité dépassée en cas de récupération tardive de la commande. Aucun échange, aucun remboursement ne seront envisageables.

La commande ne pourra être retirée au CIE que sur **présentation de la facture que vous devez imprimer ou de la pièce d'identité de l'acheteur.**

- **Livraison par coursier – retrait sur votre lieu de travail**

Cette option ne vous est proposée qu'à partir du moment où votre comité d'entreprise ou votre entreprise a mis en place une navette de coursier avec le CIE.

Vous devez valider auprès de votre CSE ou de votre entreprise en l'absence de CSE, de l'existence de ce système avant toute commande.

Cette option ne sera proposée sur le site que pour les entreprises ou CSE ayant validé avec le CIE cette possibilité. À chaque passage de coursier au CIE nous lui remettrons les commandes en attente.

Le CIE ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte de la commande entre ses locaux **et** votre entreprise. Aucun remboursement ne sera envisageable.

ARTICLE 8 – ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

Aucun remboursement ou annulation ne sera opéré après la validation d'une commande.

Les événements inhérents à la billetterie se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. Le CIE ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable en cas d'incident.

Les prestations sont à utiliser dans l'année de l'achat. Vous devez impérativement lire les informations inscrites sur les billets qui vous sont remis. Seules celles-ci font foi, le CIE ne peut, en aucun cas, être tenu responsable si vous n'en tenez pas compte.

ARTICLE 9 – DÉLAI DE RETRAIT DE VOS ACHATS EN LIGNE DANS LES LOCAUX DU CIE

Tout achat non récupéré au bout de trois mois, sera remboursé par le CIE et remis dans le circuit de vente, dans la mesure où la date de validité du voucher permet une remise en vente. Dans le cas contraire, cela sera une perte sèche pour l'adhérent sans possibilité de remboursement.

Dans le cadre d'une remise en vente du voucher, la subvention qui vous a été allouée restera comptabilisée dans votre compte adhérent, impactant votre droit d'achat.

Ainsi, les prestations achetées en janvier non récupérées seront remises en vente fin du mois de mars, celles de février seront remises en vente en avril, etc.

ARTICLE 10 – SERVICE ADHÉRENTS ET SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question, le CIE est à votre disposition :

par téléphone : 01 40 13 56 60, du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures, le vendredi de 9 heures à 17 heures.

Si vous appelez de l'étranger, le numéro est : +33

par courrier : CIE BOURSE – VENTE EN LIGNE - 26 rue Feydeau – 75002 Paris

par e-mail : venteenligne@ciebourse.com

Vous pouvez également, à tout moment, suivre l'état de votre commande en vous connectant à l'adresse <https://ciebourse.fr> « Mon compte » puis la rubrique « Mes dossiers ».

ARTICLE 11 – DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les ventes de billetterie en ligne visées aux présentes, sont soumises à la loi française.

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le CIE Bourse aux coordonnées mentionnées à l'article 10 des présentes conditions.

En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.